

Classes à Horaires Aménagés

année 2026-2027

Danse - Musique - Théâtre



Collèges

Danton
Louis-Blériot
Jean-Jaurès

Levallois
VILLE

Toutes les sections de ces classes à horaires aménagés ont pour vocation d'offrir à des élèves motivés une pratique artistique approfondie dans la spécialité choisie.

Elles sont accessibles pour un cursus de 4 ans, après entretien et dans la limite des places disponibles, aux élèves de la 6^e à la 3^e.

- Collège
- Danton
- dès la 6^e

CHAM Vocale ou Instrumentale

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

À qui s'adressent ces CHAM ?

Pour s'inscrire dans cette section, il faut aimer la musique sous toutes ses formes et ses styles. Il faut aimer travailler collectivement, être responsable de son travail musical et scolaire, faire preuve d'autonomie, de concentration et d'efficacité.

Des connaissances en musique ne sont pas nécessaires pour intégrer cette CHAM.



CONTENU DE LA FORMATION

Au Collège : 1h d'éducation musicale par semaine

Au Conservatoire : 1h à 2h de formation musicale, selon les niveaux et 1h de pratique collective du chant choral par semaine

CHAM vocale : 1h de technique vocale en petit groupe par semaine

CHAM instrumentale : cours d'instrument individuel et pratique collective d'ensemble, une fois par semaine



CONTACTS
au collège

Fatima Pires - Principale | Flavien Fromaget - Professeur
01 47 58 68 50 - 0921393p@ac-versailles.fr

- Collège
- Louis-Blériot
- dès la 6^e

CHAM-MAO

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE,
MUSIQUE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

CONTENU DE LA FORMATION



À qui s'adressent ces CHAM ?

La CHAM-MAO accueille des élèves intéressés à la fois par la musique et l'informatique.

Pour s'inscrire dans cette section, il faut aimer la musique sous toutes ses formes et ses styles.

Il faut aimer les nouvelles technologies, avoir un esprit créatif et être responsable de son travail musical et de son travail scolaire.

Au Collège : 1h de MAO par semaine

Au Conservatoire : 2h30 de MAO par semaine et 1h de chant choral par semaine



CONTACTS
au collège

Christian Siffre - Principal | Frédéric Schumann - Professeur
01 46 17 05 25 - frederic.schumann@ac-versailles.fr
ce.0922630j@ac-versailles.fr

- Collège
- Jean-Jaurès
- dès la 6^a

CHADT

CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS DANSE ET THÉÂTRE



CONTENU DE LA FORMATION



À qui s'adressent ces CHADT ?

Pour s'inscrire dans cette section, il faut aimer la danse et le théâtre.

Il est nécessaire de savoir apprendre un texte rapidement et de pouvoir assurer une charge supplémentaire de travail à la maison.

Avec le Collège

Sorties, spectacles et danses dans le cadre de l'École du Spectateur

Au Conservatoire

2h de théâtre et 2h de danse par semaine



CONTACTS
au collège

Colette Chiche - Principale | Carole Bouladoux - Professeur
01 47 37 12 69 - ldevou1186@aol.com

Recrutement

Avant les vacances de printemps, les parents des candidats doivent compléter et rendre au directeur de l'établissement dans lequel leur enfant est scolarisé, le volet 2 de la fiche de demande d'inscription au collège. Les candidats devront se présenter aux entretiens d'admission de la section concernée.

Entretiens d'admission

Pour le collège Danton - 6^e CHAM Vocale ou Instrumentale
Mercredis 16 avril et 6 mai à partir de 14h au collège Danton
Les élèves devront présenter un chant de leur choix et un court morceau pour les instrumentistes non débutants.

Pour le collège Blériot - 6^e MAO
Mardi 5 mai à 18h au Conservatoire (salle Ligeti)

Les dossiers de candidature devront être rendus avant ces entretiens.

Pour le collège Jean-Jaurès - 6^e CHADT
Lundi 11 mai, de 10h à 12h puis de 13h30 à 15h30

l'après-midi au Conservatoire (salle Pavlova)

Les candidats devront présenter un court solo de leur choix pour la danse, ainsi qu'une œuvre à déclamer (poésie, fable, extrait de texte...) pour le théâtre.

Frais de scolarité

Levalloisiens - 190 € **Non-levalloisiens - 278 €**
Pré-inscriptions et modalités de paiement assurées par Levalloisirs, comme pour toutes les activités périscolaires

Affectation en CHAM ou en CHADT

À la suite des entretiens, l'affectation en 6^e CHAM ou 6^e CHADT relève du Directeur académique des Hauts-de-Seine. Les parents procèdent, fin juin, à l'inscription dans le collège d'affectation. Fin juillet, les élèves retenus recevront un mail du Conservatoire précisant le planning des cours.

IMPORTANT

Les élèves et leurs familles s'engagent à respecter les règlements intérieurs du Collège et du Conservatoire.

Informations pratiques

CONSERVATOIRE MAURICE-RAVEL

33 rue Gabriel-Péri - 01 47 15 76 76

COLLÈGE DANTON

77 rue Danton

01 47 58 68 50

COLLÈGE LOUIS-BLÉRIOT

162 rue Jules-Guesde

01 46 17 05 25

COLLÈGE JEAN-JAURÈS

91 rue Rivay

01 47 37 12 69

